

La Présidente accueille les participants. Elle présente les membres du bureau.

Quorum : $\frac{1}{4}$ des membres adhérents présents ou représentés (soit minimum : 93)

Présents : 62, représentés : 52 (28 pouvoirs blancs et 24 pouvoirs nominatifs)

Total adhérents 372 soit 31%

PRESENTATION

A l'intention des nouveaux adhérents, quelques informations concernant le fonctionnement et l'organisation du Salon :

Le SNAA est une association type loi de 1901. Il vit grâce à ses adhérents qui règlent une cotisation dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration.

Tout adhérent peut présenter une candidature pour faire partie du C.A. Pour être candidat, il faut être à jour de sa cotisation et envoyer une lettre de candidature à la Présidence de l'association au plus tard 10 jours avant l'A.G. (Article 2 du règlement intérieur). Le nombre des membres du C.A. est limité à 14 personnes. Tous les dirigeants élus sont bénévoles. Le C.A. élit un Bureau composé d'un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier.

RAPPORT D'ACTIVITES

SUBVENTIONS

La Mairie de Bry sur Marne est notre partenaire principal. En plus d'une subvention accordée par le Conseil municipal, sur proposition de l'adjointe au Maire chargée de la Culture, le Maire met à notre disposition l'Hôtel de Malestroit. Une partie du buffet du vernissage, animé par le personnel municipal.

PRIX

- La Mairie de Bry dote le prix Roger B. Baron d'une valeur de 3.000 €.
- La Fondation Édouard et Maurice Sandoz offre le prix qui porte le nom du grand artiste animalier, d'une valeur de 10.000 €.
Les lauréats des prix Sandoz et Baron sont désignés par le Conseil d'Administration.
- Le prix de la Fonderie Barthélémy Art : La fonderie offre à un sculpteur la possibilité de voir une de ses œuvres moulée, fondu, ciselée et patinée, pour une valeur de 1.800 €.
- Le prix Gaston Suisse, est offert par le Fonds de promotion des Arts Décoratifs pour une valeur de 5 000€

Du 14 novembre 2025

- Le prix Isidore et Rosa Bonheur est offert par la Mairie de Thomery d'un montant de 1.500€.
- L'Association des anciens Élèves et Amis de l'École vétérinaire d'Alfort remet un prix d'une valeur de 1.000€.
- Le prix des Éditions Abbate-Piolé, offert par les Éditeurs, un lot d'ouvrages consacrés à l'Art Animalier.
- Cette année il n'y a pas de prix Etienne AUDFRAY.

Médailles

Les médailles de bronze, d'argent et d'or, sont offertes aux lauréats par le Salon National des Artistes Animaliers.

Le logo a été créé par Michel Lasnier, les médailles ont été réalisées par la fonderie Barthelemy Art et gravées par Marc Robert professeur de gravure à l'Ecole Boule.

Au lauréat du prix Sandoz est remis un coupe papier en bronze, œuvre de Marcel Edouard Sandoz.

Le 49^e SNAA de 2025.

Adhésions : 372 environ 40% sont de nouveaux adhérents

Dossiers reçus : 341

Nombre d'artistes sélectionnés 125 dont 27 nouveaux, 6 de nationalité étrangère et 5 âgés de – 30 ans.

Œuvres présentées (hors les 2 invités d'honneur) 623

Œuvres sélectionnées (hors les 2 invités d'honneur) 137

Œuvres exposées : 205 dont 68 par les invités d'honneur

NOTRE COMMUNICATION

- Affiches : 1450 dans Paris, 50 chez les commerçants de Bry, 200 remises aux exposants, 500 dans les communes de la région parisienne, dans les médiathèques et les ateliers artistiques, 16 grandes affiches dans les présontoirs Decaux à Bry.
- Deux kakemonos sont apposés sur la façade de Malestroit et sur la grille du jardin Berthet.
- Sur Internet, les sites spécialisés.
- Dossier de presse transmis aux médias par internet.
- Message transmis à tous nos adhérents pour diffusion auprès de leurs contacts.
- Cartons d'invitation 1000 dont 220 pour la Mairie de Bry-sur-Marne.

Du 14 novembre 2025

- Flyers 8000 dont 4500 postés par nos soins ou déposés dans des lieux de passage et chez les commerçants, le reste à disposition des artistes et proposés aux visiteurs, à l'accueil.
- Catalogues 500 exemplaires de la 49^e édition.
- Un article est paru dans la Gazette Drouot, Beaux-Arts magazine, et un dans l'Officiel des Spectacles.

En plus de ces journaux où site web à titre gratuit ont été publiés des articles dans la Vie à Bry.

Vote pour le rapport d'activité : Non : 0 Abstentions : 0 Oui : unanimité

« *Je vous remercie de votre confiance au nom du Conseil d'Administration* ». Clyo Launay

RAPPORT DU TRESORIER

Sur les comptes de l'année 2024

Les comptes de l'année 2024 (48^e Salon) présentent un total de produits de 58.934€ et un total de charges de 65.372 €, dégageant ainsi une insuffisance de -6.438 €.

COMPTE DE RESULTAT 2024			
CHARGES	PRODUITS		
Achats catalogues	7 026	Cotisations/adhésions	8 700
Achats livres etc...	3 858	Ventes catalogues & livres	6 475
Rémunérations& charges	9 960	Droits d'accrochage	4 380
Entretien (hébergement site)	347	Participation frais d'expo	11 033
Assurances	781	Subventions	23 500
Publicité	9 028	Intérêts financiers	828
Frais de déplacement	10 407	Produits exceptionnels	4 018
Frais salon	3 013		
Réceptions (CA, jury)	4 029		
Frais de téléphone et postaux	1 795		
Frais bancaires	478		
Prix & médailles	14 500		
Dons	150		
TOTAL CHARGES	65 372	TOTAL PRODUITS	58 934

LES PRODUITS

Les cotisations, s'élevant à 8.700 € représentent 348 adhérents

Les ventes de catalogues sont de 6.475 € pour des achats de 7.026 € : décision a été prise de passer le prix unitaire de 14 à 18 €

Les droits d'accrochage des œuvres (soit 4.380 €) sont proches de 2023 (4.520 €)

Les subventions reçues sont de 23.500 € et se décomposent ainsi :

	Produits		Charges
- Mairie de Bry sur Marne	9 000 €	Fonctionnement	
- Fondation SANDOZ	10 000 €	X. EMBISE	10 000 €
-(Mairie de Thomery)	1 500 €	F. LEDUC	1 500 €
-Prix Baron	3 000 €	ANAGRUZ	3 000 €
	23 500 €		14 500 €

La participation des artistes sur les ventes réalisées n'a pas permis de limiter l'insuffisance de résultat (ventes de 73.550 € en 2024 contre 106.400 € en 2023) Cette participation, est ainsi passée de 15.960 € (2023) à 11.033 € en 2024 (différence de 4.927 €)

Les produits financiers (intérêts sur compte livret bleu) sont passés de 958 € (2023) à 828 € en 2024

LES CHARGES

Principales variations 2023/2024

Publicité : le poste est passé de 4.642 € à 9.018 € en 2024
(pub suppl en 2024 : Beaux-Arts = 3.000 €, L'œil = 1.440 €)

BILAN 2024			
ACTIF	PASSIF		
Immob incorp (développt site)	3 840	Report à nouveau	6 259
amort imm incorp	0	Résultat ex 2024	-6 440
Créances clients	7 409	prov caractère de réserve	14 000
Disponibilités	24 006	Dettes fournisseurs	21 436
TOTAL CHARGES	35 255	TOTAL PRODUITS	35 255

Une dette (provision) de 18.000 € a été comptabilisée en 2021 afin de faire face à des aléas quant aux subventions futures à percevoir en produits.

LE BUDGET 2025

2025 sera l'année du 49è anniversaire

Deux hypothèses ont été préparées pour construire le budget 2025 :

* une hypothèse basse avec une participation au salon (15 % sur ventes) identique à 2024
soit un résultat déficitaire prévisionnel de -1.683 €

* une hypothèse haute avec en participation au salon de 2.000 € en plus et une baisse
du poste réceptions de – 1.000 €

Le résultat serait un bénéfice de + 3.817 €

Dans les 2 hypothèses, prise en compte du prix unitaire du catalogue passant de 14 € (2024)
à 18 € (49 è salon de novembre 2025)

Vote pour le rapport financier : Non : 0 Abstentions : 0 Oui : unanimité

« *Je vous remercie de votre confiance au nom du Conseil d'Administration* »

Yves J DEBAL
Présentateur du rapport

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 9 de nos statuts, renouvellement d'un tiers des membres du C.A.
La réélection des membres du C.A. dont les noms suivent sera soumise aux votes des
membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale :

- Clyo LAUNAY présidente
- Yves DEBAL trésorier
- Sylvain MAHUZIER administrateur

Tous sont réélus, aucun vote contre et aucune abstention.

Les membres élus et réélus vous remercient.

Karol ROZENSKI, Vincent DECHERF et Jean-Marc BAUQUIER ont remis leur démission.
Si vous souhaitez présenter votre candidature il vous faut adresser votre demande à la
Présidente en précisant quel(s) domaine(s) vous pouvez vous engager.

DIVERS

Quelques chiffres : en 2024 il y a eu 6077 visiteurs.

Dont 42 pour la soirée VIP et 363 pour le vernissage.

Parmi ces 6077 visiteurs, 714 enfants avec 139 accompagnateurs ont participé à des visites guidées.

Dernière décision votée à l'unanimité, aucune abstention aucun refus le prix du catalogue sera de 20€ en 2026.

Le 14/11/2025

Paule Briday

Secrétaire Générale